

La ministre Schyns interpellée sur les inégalités à l'école

EDUCATION Une « Coalition des parents de milieux populaires » alerte sur un enseignement jugé discriminant

Elle se tient bien droite, au milieu du grand hall du cabinet du ministère de l'Éducation de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB). « Nous sommes déjà jugées et étiquetées, avant même de commencer », tonne Soad, mère de quatre enfants, d'origine marocaine. Avec près de 400 parents, élèves et représentants d'associations membres de la « Coalition des parents de milieux populaires et des organisations qui les soutiennent pour changer l'école », elle est venue interpellier la ministre de l'Enseignement Marie-Martine Schyns (CDH) et le ministre-président de la FWB, Rudy Demotte (PS) au sujet des discriminations vécues par certains dans les écoles. Des discriminations qui amplifient la relégation des enfants dans certaines filières, assure ce collectif issu

d'une quarantaine d'associations. Hakim, lui aussi parent, le confirme : « L'école décide

d'orienter nos enfants vers l'enseignement spécialisé ou vers le professionnel et n'en discute pas avec nous, sous prétexte qu'on ne va pas comprendre ».

Des constats qui n'ont pas beaucoup évolués depuis ces dernières années. « Dans son fonctionnement, l'école actuelle favorise plutôt ceux qui ont les codes culturels et sociaux qui leur permettent de tirer leur épingle du jeu », confirme Hugues Draelants, sociologue de l'éducation à l'UCLouvain, membre du Groupe interdisciplinaire de recherche sur la socialisation, l'éducation et la formation (Girsef). *La première cause des inégalités prend sa source dans le milieu familial. Mais l'école n'arrive pas à les compenser, au contraire elle transforme les inégalités sociales en inégalités scolaires. »*

Offrir les mêmes chances

Les chiffres du retard des

élèves selon les derniers indicateurs de l'enseignement sont parlants : la structure du retard scolaire varie en fonction des formes d'enseignement. En troisième, le taux de retard s'élève à 26 % dans le général, à 53 % dans le technique de transition, à 76 % dans le technique de qualification et à 87 % dans le professionnel. En somme : un tiers des élèves de cinquième professionnelle ont 19 ans ou plus. Après le redoublement, la « solution » semble être la relégation. « C'est un des problèmes-clés chez nous : le mode de fonctionnement par filière, poursuit Hugues Draelants. Or, le choix des familles en termes d'orientation est très marqué par le parcours scolaire des parents. Les enfants des classes moyennes sont fortement suivis à la maison, ils sont plus au fait des "codes" de l'école. Pourtant, les aspirations scolaires sont très importantes aujourd'hui, tous mi-

lieux confondus. »

« Notre but, c'est que nos enfants fussent des choses que nous n'avons pas forcément pu faire, confirme Soad. Mais si on ne nous aide pas, parce qu'on parle moins français ou qu'on ne peut pas aller à une réunion de parents à cause de notre travail, les chances de réussir ne sont pas les mêmes... Il faudrait ouvrir davantage d'espaces de parole, augmenter les formations à l'interculturalité mais aussi que les conseils de participation du Pacte d'excellence soient ouverts aux parents comme nous. Pour cela, les écoles doivent permettre aux parents d'être accompagnés par des associations ou inter-prètes. » Les politiques affirment avoir entendu les propositions et réfléchir aux réponses à apporter, certaines déjà en route et d'autres à proposer d'ici la prochaine rencontre avec la délégation des parents. ■

MARIE THIEFFRY